

Appréhender l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein des services juridiques

NOTRE FORMATION EN LIGNE

Durée

- ✓ 15 min de module
- ✓ 5 minutes de quiz

Support

- ✓ Ordinateur
- ✓ Tablette
- ✓ Smartphone

Public concerné

- ✓ Services juridiques

Prérequis

- ✓ Avoir suivi une sensibilisation à l'IA (conseillé)
- ✓ Avoir accès à des outils d'IA générative

Objectifs.

Ce e-learning a pour objectif d'initier les membres des **services juridiques** à l'usage de l'IA générative dans leur quotidien professionnel. Il vise à leur donner l'impulsion pour engager un changement de pratique et introduire cette technologie dans leurs pratiques.

Ainsi, à l'issue de ce module les membres des services juridiques sauront expliquer comment ils peuvent utiliser l'IA dans leur quotidien professionnel.

Prérequis.

Pour suivre ce e-learning, il est **conseillé** d'avoir préalablement bénéficié d'une sensibilisation à l'intelligence artificielle, afin d'être familiarisé avec :

- Le vocabulaire de l'IA et les principes associés
- Les limites et enjeux de l'IA
- Les usages de l'IA et les bonnes pratiques

Callimedia propose une sensibilisation à l'IA abordant ces différents sujets.

Plusieurs cas pratiques étant proposés dans le e-learning, il faut par ailleurs avoir accès à des outils d'IA générative pour pouvoir les réaliser.

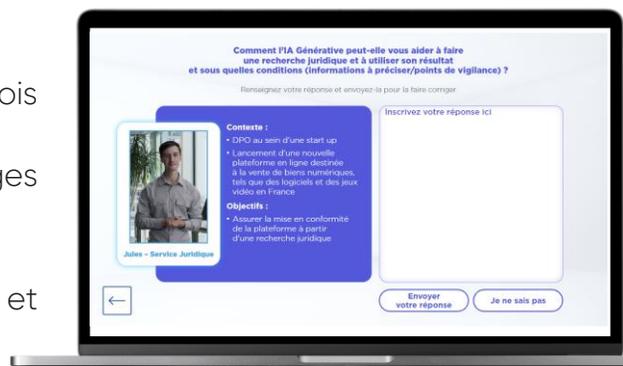
Démarche pédagogique et structure du module.

Afin d'initier les membres des services juridiques à l'usage de l'IA générative dans leur quotidien professionnel, le e-learning module s'appuie sur **des exemples** et **des cas pratiques**.

Un **premier module** comprenant les trois séquences suivantes est proposé :

- Une partie introductive dédiée aux usages possibles de l'IA générative au quotidien
- Une partie cas pratiques (4 cas)
- Une conclusion faisant office de synthèse et d'ouverture

Pour tester ce que les apprenants ont compris et retenu, **un module de quiz** est également disponible (score de validation à 80%).



Expertise.

Ce e-learning a été construit avec l'expertise d'Antoine Delacarte, avocat au Barreau de Paris et expert compliance, investigation interne, prévention des risques, anticorruption, LCB-FT et litiges. Antoine utilise l'IA dans son quotidien professionnel et a partagé avec nous son expérience.

Modalités de déploiement.

- Module disponible en **location** sur notre plateforme **LMS**
 - *Licence annuelle par apprenant*
- Module disponible à **l'achat**
 - *Livraison du fichier SCORM, personnalisation du contenu possible*

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Demander une
démonstration gratuite →

Voir le catalogue de
formations complet →